



CTA

COORDINATION
TERRITORIALE
DES AÎNÉS
VAR EST



CTA

COORDINATION
TERRITORIALE
DES AÎNÉS
VAR EST



PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU MÉDICO-SOCIAL ET DU SOCIAL

A la recherche de solutions
concrètes et efficaces
pour améliorer la prise en
charge des personnes âgées.

Contactez la CTA Var-Est !



PLATEFORME
TÉLÉPHONIQUE
04 94 47 02 02

contact@ctavarest.fr

du lundi au vendredi : 9h/18h

www.ctavarest.fr



PLATEFORME
TÉLÉPHONIQUE
04 94 47 02 02

contact@ctavarest.fr

du lundi au vendredi : 9h/18h

www.ctavarest.fr



CTA Var Est
97, boulevard de la commanderie
83300 Draguignan



A vos côtés

Au cabinet, à l'officine, à domicile, en sortie d'hospitalisation, l'équipe de la CTA Var-Est vous soutient pour simplifier la prise en charge et l'accompagnement des personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Médecin, travailleur social, infirmier et secrétaire médicale composent l'équipe de ce service. En les contactant vous trouverez un soutien et une réponse face aux difficultés que vous rencontrez.

Une équipe CTA pluridisciplinaire

Infirmier



Travailleur social



Médecin



Secrétaire médicale



La CTA Var-Est en pratique

La CTA Var-Est exploite les ressources du territoire : elle informe, oriente et coordonne.



INFORMER

La CTA vous informe sur les aides et les dispositifs présents sur le territoire qui correspondent à vos besoins. Elle **trouve pour vous le professionnel** adapté à la situation.



ORIENTER

La CTA vous oriente vers le professionnel adapté pour maintenir à domicile les personnes âgées (consultation gériatrique, évaluation gériatrique ou psycho-gériatrique à domicile, activation rapide d'une aide à domicile, en cas de défaillance soudaine de l'aidant, etc.)



COORDONNER

Pour le médecin traitant et ses partenaires, la CTA est un **facilitateur** :

- A leur demande, la CTA coordonne les interventions des différents professionnels auprès de ses patients et en assure le suivi
- Elle favorise la bonne communication entre les différents secteurs concernés (hospitalier, ambulatoire, médico-social et social) afin de limiter les ruptures de parcours
- La CTA appuie le médecin traitant et ses partenaires libéraux à l'élaboration du PPS (Plan Personnalisé de Santé) et à son suivi.